



RÈGLEMENT FINALE COUPE DES CLUBS - 6 FÉVRIER 2025

Mise à jour du 21/10/2024

DÉNOMINATION : FINALE COUPE DES CLUBS

DATE : Jeudi 6 février 2025

LIEU : BORDEAUX – Parc des Expositions de Bordeaux – Hall 3&1

COMITE ORGANISATEUR CIRCUIT QUALIFICATIF : Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Aquitaine – 8 avenue de l'Hippodrome – 33110 Le Bouscat

COMITE ORGANISATEUR FINALE : Jumping International de Bordeaux– Rue Jean Samazeuilh - CS20088 – 33070 Bordeaux

Le Jumping International de Bordeaux organise une épreuve de relais de CSO destinée aux cavaliers Club.

La Finale de la Coupe des Clubs aura lieu le jeudi 6 février 2025 sur la piste principale du Jumping International de Bordeaux. À l'issue du circuit qualificatif organisé par le CRENA du 01/09 au 20/12/2024. 24 équipes seront retenues pour la finale, soit deux équipes par département.

A. Concurrents :

25 équipes de 3 cavaliers, 24 équipes qualifiées à l'issue du circuit qualificatif (deux équipes par département) et 1 équipe gagnante de la Coupe des Clubs 2024.

Conditions requises :

- Équipe de 3 cavaliers : 2 cavaliers niveau club 1 + 1 enseignant
- Les 3 cavaliers sont licenciés du même centre équestre, affilié à la FFE
- Licences FFE compétition 2025 à jour

B. Poneys/Chevaux :

Conditions requises :

- Poneys/Chevaux de 5 ans et plus
- Un poney/cheval par cavalier
- Le livret signalétique du poney/cheval est exigible (vaccinations à jour)

C. Epreuve :

Compétition :

- Lieu : Jumping International de Bordeaux – Piste International - Hall 3
- Relais au barème A au chrono (cf Règlement CSO FFE en vigueur)
- Parcours sur 2 hauteurs : 95 cm pour les 2 cavaliers de club et 1m05 pour l'enseignant.

D. Conditions techniques :

Horaires soumis à modifications.

Date : Jeudi 6 février 2025 à 10h30

Programme :

Cérémonie d'ouverture : 10h55
Reconnaissance du parcours : 10h05 à 10h25
Début de l'épreuve : **Jeudi 6 février 2025 à 10h30**
Remise des prix : 12h10

A. Inscriptions à la finale :

Les CDE se chargent des inscriptions et les centralisent. Chaque équipe de club retenue doit donc faire parvenir son inscription auprès du CDE de son département pour la finale du Jumping International de Bordeaux. (Le bulletin d'inscription sera disponible à l'issue des étapes qualificatives). L'engagement doit être réglé par virement au CRE Nouvelle-Aquitaine ; le montant de l'engagement de l'équipe est de 170€.

B. Engagement :

Montant de l'engagement : 170€ par équipe.

1 – Accueil et accréditations :

L'inscription comprend :

- L'engagement des 3 chevaux dans l'épreuve
- 6 billets (soit 2 billets/cavalier) pour la session du **jeudi 6 février jusqu'à 19h** en tribune
- 1 accréditation par cavalier + 1 accréditation supplémentaire (aide à pied) donnant accès au paddock, piste et tribune le jeudi 6 février jusqu'à 19h = 4 accréditations/équipe
- Les inscriptions seront centralisées par les CDE qui se chargeront des engagements FFE et qui offriront un tapis portant le nom de leur département à chaque équipe.
- L'accréditation donne à chaque cavalier l'accès aux tribunes le **jeudi 6 février jusqu'à 19h**.

2 – Accès :

- **Accès des concurrents et chevaux** par la Porte M à partir de 8h. Entrée dans le hall Porte 31 (côté Lac).

- **Accès des accompagnants** par l'entrée principale du Jumping, Porte G - Hall 1 – Entrée 13 (côté terre-pleins). Rappel : sont compris dans le montant de l'engagement 2 billets/cavalier, soit 6 billets pour l'équipe pour la session jeudi journée. Parkings G et J visiteurs gratuits sur terre-pleins.

3 - Les camions et vans :

Les camions et vans seront stationnés dans l'enceinte du Parc des Expositions mais en extérieur, sur zone dédiée en bout du Parking M. **Il est demandé aux cavaliers de respecter les limites de cette zone pour le stationnement.** Les véhicules et chevaux devront quitter le site au plus tard à la fin de la session soit jeudi 6 février à 19h.

Droit à l'image : Le comité organisateur se réserve le droit d'exploiter à ses propres fins éditoriales et commerciales les images (photographies, vidéos, etc.) réalisées lors de l'événement, sans le consentement explicite de la personne/concurrent/cheval illustré.

Les images prises lors de l'événement sont libres de droit pour toute opération promotionnelle du Jumping International de Bordeaux, son organisateur BEAM et pour tout autre événement dans lequel le BEAM est impliqué.

Classement : Le classement sera calculé selon un Barème A au Chrono, en additionnant les pénalités de fautes aux obstacles et le temps des 3 cavaliers.

Remise des prix : La remise des prix se fera à cheval et en tenue à l'issue de l'épreuve : **9 cavaliers en piste** (3 meilleures équipes)

Organisateur circuit qualificatif : Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Aquitaine

Carole RAYMONDIE – Tel : 06 69 59 19 72

carole.raymondie@cre.ffe.com

Organisateur finale : Bordeaux Events and More - Rue Jean Samazeuilh – CS 20088 - 33070 BORDEAUX

Contact et renseignements réservé aux coachs/responsables d'équipe pour la finale :

Marion ALDEBERT - Tel: 06 65 26 68 14

m.aldebert@beam.fr